

Inauguration de la gare d'Arès le 6 janvier 1884

Autorisée par décret impérial de 1857, la création d'une ligne de chemin de fer à voie unique entre Factice et Arès, prolongée ensuite jusqu'à Lesparre, nécessite la création de gares. Celle d'Arès est un bâtiment à un étage comportant le logement du chef de gare. Elle dispose de voies de garage et de manœuvres et possède un atelier de réparation de voitures, un dépôt de deux machines et un dépôt de charbon. Elle offre aussi un ravitaillement en eau pour les locomotives. Elle comprend cinq voies : deux voies principales, la première pour les trains de passage et la seconde pour le croisement des trains. Les voies 3 et 4 sont des voies de garage et la voie 5 est prévue pour remiser les voitures et machines au dépôt.

Le réseau de la Compagnie des Chemins de Fer Économiques de la Gironde est déclassé en 1979, et la gare d'Arès est désaffectée. Le bâtiment est aujourd'hui le siège de plusieurs associations d'Arès. Sans oublier l'ancienne voie ferrée qui a été réhabilitée en piste cyclable et permet de faire le tour du Bassin.

Nota : pour plus de renseignement, voir l'article de Madeleine DESSALES et Claude PERREAUD paru dans le Bulletin no 155.

